

LE DISCOURS *DU* ET LE SUJET *DANS* LE DISCOURS : CONCEPTS FONDAMENTAUX ARTICULANT LA LOI-DU-NOM-DU-PERE ET LA LOI JURIDIQUE.

Silvane Maria Marchesini¹

Depuis Galilée la science s'est définie comme étant « la connaissance des lois qui régissent les processus naturels ». Plus tard, de nombreuses approches ont surgi, ayant comme point commun de soustraire l'analyse de la réalité humaine à l'ancienne domination des sciences dites divines, basées sur la Révélation. Vers la fin du XVIII siècle, surgit une pluralité de champs de la connaissance qui peuvent être regroupés en *trois branches* : les sciences formelles (logiques et mathématiques), les sciences naturelles (physique, biologie) et les sciences humaines (histoire, sociologie, psychologie, anthropologie, linguistique et psychanalyse).

Les sciences formelles découvrent leur objet en le construisant, tandis que celles de la nature se rapportent à un objet externe, qui correspond à de données empiriques. Les deux sont dotées d'une composante *formelle et expérimentale*.

La troisième branche, celle des sciences humaines, s'en distingue en ce qu'elle cherche à comprendre quant aux comportements individuels et collectifs à partir de trois catégories : la subjectivité, le symbolique et la signification.

Dans le débat entre le *cerveau* et la *pensée*, les sciences humaines adoptent deux approches distinctes. L'une d'elles étudie l'homme à partir des *processus physico-chimiques, biologiques* ou *cognitifs* (l'homme en tant que machine) ; l'autre, au contraire, classe ces catégories comme structures universelles et se dédouble en des lignes de pensée au sujet de la complexité humaine qui tiennent compte du *corps biologique* et du *comportement subjectif*. Des lignes de pensée qui considèrent *l'intentionnalité* ou le *vécu* (phénoménologie) et qui, par ailleurs, construisent une *théorie interprétative des processus symboliques* (*psychanalyse*, néo-anthropologie), en postulant des *mécanismes inconscients* qui fonctionnent à l'insu des sujets.

¹ Avocate, diplômée de l'Université Fédérale du Paraná – Brésil.
Psychologue et Titulaire d'un DEA en Psychanalyse.
Psychanalyste Clinique.
Depuis 2012, Docteur ès Psychologie, Université Nice Sophia Antipolis.
E-mail : smmarchesini@gmail.com

Dans une étude plus approfondie, nous pouvons remarquer que les fondements de la pensée dans l'histoire de la science se distinguent ; cependant cette division n'est jamais complètement étanche. Elle est toujours traversée par la *déviatio*n qui caractérise le processus irrationnel dans le discours.

À partir de cette constatation, pour penser à la problématique du « discours *du* sujet et le sujet *dans* le discours », en articulant des concepts fondamentaux au sujet de la Loi-du-Nom-du-Père (Psychanalyse) et de la loi juridique, nous suggérons de revaloriser la distinction entre le « sens » et le « non-sens », comme valeur constitutive dans la construction de la réalité humaine, des illusions et des désirs.

Récupérer les dimensions symboliques de la *subjectivité*, de l'*autre*, de la *politique* et de l'*éthique*. Écarter l'*indifférence* à l'égard de ce qui apparaît de singulier du subjectif dans le discours, car l'homme est une construction bio-psycho-sociale et spirituelle imbriquée grâce à l'expérience du langage. Ainsi, le sujet émerge de la construction du symbolique entre l'imaginaire et le réel. C'est ce qui distingue l'humain de l'inhumain, l'amour de la haine.

Percevoir le « non-sens », c'est-à-dire, les « points de fuite » du symbolique, c'est ce qui nous permet de parler d'humanisme dans un style différent de celui de la modernité.

Indubitablement, cela exige un travail d'incorporation des déterminations inconscientes, qui elles, font partie de la structuration discursive, dans le discours de la raison consciente. Les intentions contenues dans les lacunes du sens peuvent protéger la subjectivité de l'uniformité de la communication.

Il ne suffit pas de penser pour être. L'être est justement là, où il ne pense pas. Quand il pense il n'est pas, il est pétrifié dans le signifiant.

Pour que l'être humain émerge dans le champ du réel, il faut que le corps biologique soit traversé par le symbolique, par la force de l'amour, ce qui arrive au *moment* où le penser fuit.

C'est le désir dans le regard de l'autre humain qui fait que « l'être » surgisse. Il n'y a pas de condition « d'être », si ce n'est par la voie de l'amour. C'est l'affection qui, ajoutée à la lettre, fonde l'inconscient et construit la chaîne signifiante, le champ de la parole.

Le sujet surgit donc comme « effet de signifiant ». Le sujet circule dans le néant, c'est-à-dire, dans les lacunes entre les signifiants. « Le signifiant renvoie le sujet toujours à un autre signifiant »².

L'être naturel – humain – l'individu se transforme en sujet de Droit, par une expérience de langage, mais n'est pas tout entier dans le langage. Et c'est justement en conséquence de cette incomplétude humaine, de cette impossibilité à nous exprimer pleinement, que nous demeurons désirants. Le désir vient à l'endroit de ce que l'on ne possède pas : il est, symboliquement, condition psychique de signification. D'où, un monde sans angoisse morale, sans doute, sans impossibilités, est donc un monde sans significations, qui abandonne la fantaisie et la métaphore. C'est un espace de dissolution du sujet.

Le sujet étant un *sujet de désir*, nous ne pouvons pas oublier que le désir et l'affection sont des choses qui se réalisent avec un autre humain. L'Autre a besoin d'être reproduit symboliquement et en des conditions suffisantes afin que le sujet existe dans le

² J. Lacan, « Subversion du sujet et dialectique du désir », *Ecrits*, II, Coll. Points, Paris, Seuil, [1966], 1999.

langage. Pour cela, nous ne pouvons pas nier nos propres impuissances. Pour admettre l'Autre, nous devons admettre notre propre castration, notre limitation.

La postmodernité aggrave la crise symbolique, dans les conditions établies dans la modernité pour la subjectivité. Elle accentue le « non lieu » des exclus. Elle détruit le champ symbolique de l'Autre, du différent. Elle n'inclut pas le tiers (ordre masculin qui rend possible la représentation de la triade Père-Mère-Fils), l'Autre, dans la *logique inconsciente discursive*.

C'est la pulsion de mort, la haine primordiale d'indifférence à l'Autre, *premier temps de la constitution subjective*, agissant en grande échelle dans la civilisation et empêchant la maturité culturelle. Haine distante de la culpabilité, distante de la reconnaissance de notre *manque constitutif à être* rend impossible la reconnaissance des différences de genres, de limitations, de finitude, si nécessaires à la subjectivité.

Dans ce contexte, l'illusion ne se situe pas tant à l'égard de l'Autre, mais elle est produite par l'excès d'images, de signes dépourvus de sens, sans signification inconsciente. Cependant, l'illusion tient sa force par un imaginaire qui s'attache au réel sans l'entremise du symbolique, celui-ci de plus en plus affaibli par une raison artificielle appauvrie d'affection. Notons que toute représentation symbolique est liée à une charge d'affection, et plus particulièrement, à son intensité.

A cette époque post-moderne, nous constatons l'existence d'une démocratie frivole et séduisante, qui ne conduit ni à la construction de la subjectivité ni dans la famille, ni dans le social. La politique d'une éthique ne respecte pas le *singulier*. La communication occupant la place de la réflexion. Cet air du temps valorise un consensus *dégénératif du lien social*. Une civilisation apparemment sans résidus et qui, paradoxalement, transforme les significations en résidus d'événements, le discours est alors transformé en résidu, dans une avarice symbolique excessive.

Pour cette raison, le discours juridique de réglementation des droits et devoirs du sujet des relations juridiques, sans considérer les *singularités*, et une grande partie des discours sociaux, devient de plus en plus un discours *du* sujet. L'effet de ce discours *solipsiste* insiste à produire « du sujet trituré par les simulacres des signes purs, dépourvus de signification », grâce à des montages artificiels de « non-sens ».

Pour que le discours juridique devienne « un discours des droits et des devoirs des sujets inclus *dans* le discours », il nous semble judicieux de refocaliser l'objet de la pensée juridique et écouter le « *non-sens* » dans le discours des sujets, sans *montages artificiels*. Il faut *amplifier l'inconscient*, pour qu'il ne se réduise pas, à son tour, à des simulacres.

C'est dans l'angoisse du vrai « *non-sens* » que l'on trouve le sujet et qu'on *multiplie les significations*. Un sujet qui a *émergé du réel* comme divisé entre des signifiants, c'est un sujet qui se constitue dans l'expérience du lien amoureux. C'est un sujet qui possède un cliché amoureux infantile, qui a la possibilité de circuler dans le champ symbolique et de parler. C'est aussi un sujet qui a les conditions de trouver des significations dans la chaîne des signifiants, à travers le *transfert amoureux de pensées avec l'Autre, l'alter*.

Le sujet *dans* le discours est celui qui a les conditions de construire un dire et de tirer des conséquences de ce qu'il a dit. C'est celui qui a les conditions de savoir et d'assumer les *responsabilités* de ses vérités. Il a les conditions de se questionner sur son être et sur l'être de l'Autre. Le sujet *dans* le discours se manifeste en actualisant sa *structurante constitutive* infantile, névrotique, perverse ou psychotique. Il est bien connu que les structures psychiques se fondent à la première enfance et se réaffirment à

l'adolescence. Des facteurs génétiques et culturels établissent le phénotype des individus et en déterminent le comportement subjectif. Les psychopathies, les comportements antisociaux et les diversités psychopathologiques découlent des référentiels infantiles primaires.

Le surmoi, instance psychique que nous osons nommer code d'éthique inconscient que l'enfant construit pendant l'élaboration du complexe d'Œdipe (Loi du Nom-du-Père – représentant psychique de *la Loi de l'interdiction de l'inceste*) reçoit une grande influence de la loi juridique, laquelle fonctionne comme *l'un des principaux déterminants externes de sa formation*, puisque le père, lui-même, est soumis à cette règle.

Il se fait donc indispensable de considérer une ample révision critique juridique ayant le but de développer de nouveaux critères *d'identification des singularités subjectives*. Il s'agit d'un perfectionnement de la théorie de la personnalité juridique, sur le modèle de la création du Classement des Peines, atténuantes et aggravantes, lesquels, rappelons-le, ont surgi à l'époque de la Révolution Française, lorsque le savoir psychiatrique a commencé à être considéré dans la législation pénale, selon ce que nous renseigne la recherche élaborée par Michel Foucault.

Devant la complexité d'une telle thématique, nous remarquons que la vérité du sujet digne n'apparaît que dans la *dialectique amoureuse* du discours. De la sorte, pour qu'un nouveau sujet de droit surgisse, il faut l'aborder le transfert de pensées vertueuses. C'est-à-dire, l'aborder sous les dimensions de la *subjectivité*, du *symbolique* et, surtout, de la *signification*.

Cela étant, pour la prospection d'une *nouvelle éthique*, le Droit a besoin de passer à étudier la *pragmatique* de la communication humaine et à tenter de réglementer le comportement à partir de la considération de la *catégorie du vide* (manque-à-être) dans la structurante constitutive du sujet et dans la considération de l'aspect *analogique* du langage. C'est-à-dire, un Droit qui commence à considérer les contenus exprimés dans la communication non-verbale. Il s'agirait d'une traduction plus adéquate des *déterminations inconscientes* qui, sémantiquement, soutiennent les rapports humains, en termes de communication juridique.

À titre d'illustration, rappelons qu'une larme peut être signe de douleur ou de joie. Un poing fermé peut signifier agression ou contention.

Somme toute, il nous faut travailler pour la déconstruction/construction d'un discours du sujet toujours renouvelé par le surgissement de la *singularité subjective* (formations inconscientes) *dans* le discours. Il s'agit pour nous de travailler pour un discours juspsychanalytique qui établisse des médiations épistémologiques avec d'autres champs du savoir, rachetant d'une façon nouvelle la créativité, la sacralité de l'être, de l'Autre, du désir constitutif de la propre identité.

Voir, être vu et se voir vu dans le regard de l'Autre, dans une sémiotique issue de la sublimation. Une sémiotique mûrie et responsable de la perpétuité d'une espèce humaine digne.

Un savoir qui redirectionne la subjectivité et la civilisation.

Un savoir soutenu par « l'écoute analytique » du sujet de désir, avec des interventions médiatrices et organisatrices de la subjectivité.

Un statut subjectif toujours provisoire, conciliant les conflits du désir humain, transformant symboliquement les conflits de haine en amour, entre l'être et l'Autre, par la reconnaissance symbolique amoureuse de l'identité de cet Autre.

Le sujet psychique apparaît comme produit du langage sublimé.

Il faut reconnaître le pouvoir du « sens » et du « non-sens », du symbolique, comme point de rencontre des identités. Il faut transformer les « non lieux » en « lieux » de signification subjective singulière. Produire dans l'intimité de ceux qui parlent. Il faut reconnaître l'intra-subjectivité historique de l'humanité, à partir des références de signification.

BIBLIOGRAPHIE

KAUFMANN, P. (sous la dir. de -), *L'Apport freudien : Eléments pour une encyclopédie de la psychanalyse*. Sous la direction de Pierre Kaufmann. Paris : Larousse, 1998.

DUSSEL, E. *Ética da libertação na idade da globalização e da exclusão*. Rio de Janeiro. Ed.: Vozes, 2002, p. 345/414.

FERRAZ JUNIOR, T. S. *Introdução ao estudo do direito: técnica, decisão, dominação*. 3 ed. São Paulo: Atlas, 2001.

FOUCAULT, M. et al. *Moi Pierre Rivière, ayant égorgé ma mère, ma sœur et mon frère...* Un cas de parricide au XIXème siècle présenté par Michel Foucault. Paris : Gallimard, 2007.

FREUD, S. *L'interprétation du rêve (1899-1900)*. Œuvre complètes : Psychanalyse, II, Paris: Presses Universitaires de France, 2003.

FREUD, S. *Criminosos em consequência de um sentimento de culpa*. Rio de Janeiro: Imago, 1987, 2^a ed., v. XIV. (Obras Psicológicas Completas de Sigmund Freud).

FREUD, S. « Sur la dynamique du transfert » (1911-1913). Œuvre complètes : *Psychanalyse*, XI. Paris : Presses Universitaires de France, 1998.

LACAN, J. *Le séminaire : livre XVII. L'envers de la psychanalyse (1969-1970)*. Paris : Éditions du Seuil, mars 1991.

LACAN, J. *Le séminaire : livre XI. Les quatre concepts fondamentaux de la psychanalyse (1964)*. Paris : Éditions du Seuil, 1973.

LACAN, J. *O seminário: livro 7. A ética da psicanálise*. Rio de Janeiro: Jorge Zahar, 1997.

LACAN, J. *O seminário: livro 8. A transferência*. Rio de Janeiro: Jorge Zahar, 1992b.

LUDWIG. C. *Formas da razão: racionalidade jurídica e fundamentação do direito*. Curitiba, 1997, Thèse de Doctorat en Droit. - UFPR. (Non publié).

MARCUSE, H. « La notion de progrès à la lumière de la psychanalyse » (1968). *Culture et société*. Paris : Les Éditions de Minuit. 1970.

MARQUES NETO, A. R. Subsídios para pensar a possibilidade de articulação Direito e Psicanálise. In: *Direito e Neoliberalismo: elementos para uma leitura interdisciplinar*. - Curitiba: EDIBERJ, 1996. p. 17-37.

MARQUES NETO, A. R. Sujeitos coletivos de direito: pode-se considerá-los a partir de uma referência à psicanálise? In: *Palavração revista de psicanálise*, Curitiba: Biblioteca Freudiana de Curitiba, Centro de Trabalho em Psicanálise, ano 2, n.2, p. 151/166, octobre 1994.

- MILLER, J. A. *Matemas I*. Traduction: Sérgio Laia. Rio de Janeiro: Jorge Zahar, 1996.
- MILLER, J. A. *Percurso de Lacan: uma introdução*. Rio de Janeiro: Jorge Zahar, 1987.
- PERELMAN, C. *Étique et droit*. Bruxelles : Éditions de l'Université de Bruxelles, 1990.
- RINALDI, D. *Ética da diferença*. Rio de Janeiro: EdUERJ: Jorge Zahar, 1996.
- ROUDINESCO, E. *Por que a Psicanálise?* / Elisabeth Roudinesco; traduction, Vera Ribeiro. Rio de Janeiro: Jorge Zahar Ed., 2000.
- SAUSSURE, F. D. *Cours de linguistique générale*. Paris : Payot & Rivages, 2005 (Original publié en 1916).
- VEGH, I. et al. *Os discursos e a cura*. Traduction: Miriam Celli Dysknt. Rio de Janeiro: Companhia de Freud, 2001.
- WARAT, L. A. *Semiótica Ecológica Y Derecho*. Argentina. AlMed Associação Latinoamericana de Mediación, Metodología y enseñanza del Derecho, 19__.
- WINE, N. *Pulsão e Inconsciente: a sublimação e o advento do sujeito*. Rio de Janeiro: Jorge Zahar, 1992.
- WOLKMER, A. C. *Pluralismo jurídico: fundamentos de uma nova cultura no direito*. São Paulo. Alfa-Omega, 1993.
- WOLKMER. A. C. *Introdução ao pensamento jurídico crítico*. São Paulo: Acadêmica, 1991.